

## FLASH INFO

# REMUNERATION ET MOBILITE

Solidaires I.D.D. vous informe que d'importantes opérations vont intervenir sur les payes des corps de catégories B des Secrétaires Administratifs relevant de la gestion du secrétariat général des MEF et des Techniciens Supérieurs de l'Economie et de l'Industrie relevant de la gestion de la DGE :

- **Sur la paye de juin** : il s'agira de l'opération de transfert « primes/points » prévue dans le cadre de la PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération).
- **Sur la paye de juillet** : il s'agira de la revalorisation de 0,6 % du point d'indice prévue au 1<sup>er</sup> juillet pour toutes les catégories de personnels.

Suite à ces opérations, les grilles indiciaires des corps de catégorie B et de catégorie A ainsi que les régimes indemnitaires des corps sous régime ACF (Allocation Complémentaire de Fonction) seront modifiés.



- **Sur la paye d'août** :  
**pour les TSEI** : régularisation des avancements d'échelon suite à l'évaluation 2015 pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 mai 2016 et prise en compte des avancements d'échelon des agents pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 août 2016.  
**Pour les Secrétaires Administratifs** : régularisation des avancements d'échelon suite à l'évaluation 2015 pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 28 février 2016. Traduction des promotions SACS et SACE avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- **Sur la paye de septembre** :  
**pour les TSEI** : prise en compte des avancements d'échelon pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 30 septembre 2016.  
**Pour les Secrétaires Administratifs** : prise en compte des avancements d'échelon des agents pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 30 septembre 2016.

Solidaires I.D.D. déplore la perte du pouvoir d'achat due, notamment, au gel du point d'indice pendant 6 années. Solidaires I.D.D. dénonce également la suppression depuis 2009 de la prime d'intéressement collectif des agents finances affectés en DREAL.

# Contre la réduction du nombre de cycle de mobilité au MEEM

Solidaires I.D.D. s'associe pleinement aux mouvements de contestation contre la réduction du nombre de cycle de mobilité au Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la MER.

**C'est pourquoi Solidaires I.D.D. apporte son soutien, notamment, à l'intersyndicale de la DREAL Pays de Loire.**

-----

En effet, depuis 2 ans notre administration, stimulée par la DGAFP, essaye de nous imposer la réduction de 3 à 2 du nombre de cycles de mobilité annuel. En 2014, au travers d'une pétition, vous disiez NON à cet alignement par le bas. Fort de ce mandat clair, vos représentants nationaux ont pu obtenir le maintien d'un 3<sup>e</sup> cycle en 2015 puis en 2016.

La réduction à 2 cycles de mobilité conduirait à :

- laisser les postes vacants plus longtemps dans des services déjà exsangues, a fortiori dans les régions et services moins attractifs ;
- inciter aux recrutements « alternatifs » précaires, auxquels certains établissements ont déjà annoncé se préparer pour contourner l'obstacle ce qui, en période de déprécarisation affichée est pour le moins paradoxal !
- privilégier les publications de postes hors contrôle de la DRH (via la BIEP) et les affectations hors consultation préalable des instances. Face aux intérêts à court terme des chefs de services, ce sont pourtant ces CAP qui garantissent :
  - ✓ notre traitement équitable ;
  - ✓ la prise en compte des situations personnelles (familiales ou médicales) ;
  - ✓ la construction de nos compétences collectives ;
- rendre plus complexe la gestion des promotions et apporter un frein supplémentaire à leur concrétisation au moment où les taux pro/pro les raréfient déjà !

En 2016, au moment où les mobilités sont encore plus contraintes par les restructurations continues, par la réforme territoriale ainsi que par les cloisonnements budgétaires, géographiques et en familles d'employeurs (les fameuses zones de gouvernance des DREAL), c'est un contre sens complet dans lequel s'obstinent nos ministères !

C'est donc toujours NON !

Comme nos collègues de la DDTM 44 la semaine dernière, nous avons choisi cette banderole pour le faire voir à l'administration qui ne semble pas décidée à nous entendre.

**L'intersyndicale de la DREAL des Pays de la Loire. (à laquelle Solidaires I.D.D. réitère son soutien.)**



**Vous pouvez compter sur Solidaires I.D.D. pour rester vigilant, mobilisé et combatif sur ce dossier comme sur tous ceux qu'il porte et ainsi honorer la confiance des agents.**